

RW/931/2024/3250/12404/9

Lot 9

Les plages de semis sont à préserver. Les arbres d'avenir cerclés à la couleur sont à préserver. Les arbres marqués d'un triangle ou d'un R sont à préserver. Débitage du houppier sur place. Abattage suivant direction indiquée sur les bois concernés. N2000 : En peuplement feuillus, interdiction d'abattre les bois de plus de 100 cm de circonférence entre le 1/04 et le 30/06. Les bois marqués de deux flaches opposées surmontées chacune d'un chiffre romain tracé à la griffe (bois marchands) ne font pas partie de la vente.

Nombre d'arbres total	46	--
Volume grumes	11,796	m³
Volume houppiers	0,000	m³
Volume total	11,796	m³
Cube moyen	256	dm³
Circonférence moyenne	54,565	cm
Surface de coupe	1,065	ha
Contact	PECHEUR Jean, 0477 78 13 70	--
Triage	Triage De Wibrin	--
Propriétaire	Houffalize Cne	--
Lieu(x)-dit(s)	EZE PASAY - SASEWE - cpe 10	--
Vente	Vente du Cantonnement de La Roche-En-Ardenne Mardi 19 novembre 2024 à 19:30 Salle Conseil Communal	--
TVA	2 %	--
Certification PEFC	Oui	--

	Aulne Amélioration Chauffage Normal		Chêne Amélioration Chauffage Normal		Feuillus Divers Amélioration Chauffage Normal	
Cat.(cm)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)
25	2		-		11	
35	1	0,101	-		6	0,515
45	1		-		5	
55	2	0,498	-		-	0,520
65	5	1,480	-		1	0,258
75	-		-		2	
85	1		-		-	
95	3	2,838	-		1	1,263
105	1	0,934	3	2,133	-	
135	-		1	1,256	-	
Total grumes	16	5,851	4	3,389	26	2,556
Houppiers/Taillis	-		-		-	